
Rapport sur la mésentente au Collège de Limoges.

Numéro d'inventaire : 1979.11183

Auteur(s) : Rabusseau

Type de document : texte ou document administratif

Éditeur : non renseigné (Limoges)

Période de création : 2e quart 19e siècle

Date de création : 1845

Description : Feuillet à l'en-tête de l'Académie de Limoges.

Mesures : hauteur : 325 mm ; largeur : 212 mm

Notes : Rapport sur le Collège royal de Limoges, la mésentente qui y règne, signé du recteur de l'Académie qui y critique vivement les mauvais procédés du proviseur. Le document est daté du 4 janvier 1845.

Mots-clés : Rapports d'inspection

Gestion des personnels : recrutement, nominations, etc.

Filière : Lycée et collège classique et moderne

Nom de la commune : Limoges

Nom du département : Haute-Vienne

Autres descriptions : Langue : Français

Nombre de pages : 4

Lieux : Haute-Vienne, Limoges

M^r. Rabaffon
curé de Lemoye
et le père duquel fut nommé
l'ancien proviseur
de la paroisse de Chaville & M^r. Chalart
et le père duquel fut nommé
le curé de Chaville & M^r. Chalart
et le père duquel fut nommé
le curé de Chaville & M^r. Chalart
Enfin
Acaaa

vers le 7 janvier 1845.

Université de France.

Académie de Limoges.

Limoges, le 1^{er} janvier 1865.

Monsieur le Conseiller,

S'éloignement de M^r. Ballier-Flauville a été un événement heureux pour le collège de Limoges; et la prospérité de cet établissement sera à l'abri de toute atteinte, si l'administration n'y laissera pas desirer. Sous le rapport de la modération. Je voudrais vous appeler votre attention sur un état de choses qui présente des dangers.

M^r. Janner, en quittant Limoges, y a laissé la réputation d'administrateur habile, qui savait rendre son jeune et amable g^e dévouement fréquemment chez lui les fonctionnaires du collège, et ces réunions de famille, en donnant un caractère paternel à son administration, étaient loin de nuire à l'influence morale qu'il savait prendre sur ses collaborateurs.

Son successeur ne chercha pas à l'imiter. Le goût de M^e Ubertin pour la solitude, une habitude de triste occasionnée sans doute par d'anciens chagrin, la santé délabrée de M^e Ubertin, la gêne de leurs affaires, jettèrent suffisamment une autre manière d'être; je n'eus tous mes soins à le défendre, en faisant remarquer le rôle laborieux avec lequel il renforçait évidemment toutes les parties du service. Il se montrait d'ailleurs, dans les premiers temps, réservé, docile aux conseils et disposé à la bienveillance.

Cependant son humeur sombre et chagrine ne tarda

pas à lui susciter des embarras : plusieurs bons maîtres d'études, rebutés par des formes séches et peu gracieuses, quittent le collège de Limoges pour entrer dans d'autres établissements ; l'aumônerie et l'économie, blessés de ne plus trouver dans leur chef les regards auxquels ils étaient accoutumés, sous l'administration précédente, s'irritent en recevant des reproches quelquefois peu mesurés. Le curé, toutefois, prouva à loin la résistance qu'une mesure si gourmande devint nécessaire à son égard. Quant au censor, M^r. Milfaud, il inspirait un peu de crainte à M^r. Ubertin, de sorte qu'il était assez libre de ses allers. Il l'accueillit d'ailleurs avec succès de ses fonctions.

La seconde année paraissait devoir être plus tranquille, à cela près que le proviseur et l'aumônerie étaient toujours ennemis, lorsque M^r. Milfaud fut appelé au collège de Caen. Comme M^r. Ubertin s'était peu montré aux élèves, et qu'il avait sur eux un caractère douteux, il joignit ses instances à celle de M^r. Milfaud, pour que l'arrêté de cette nomination fut rapporté. Il était à craindre en effet qu'un nouveau censor n'échouât dans une tâche rendue assez difficile par le nombre croissant des élèves. Heureusement il n'en fut pas ainsi : M^r. Chabot fut rapidement confirmé par le ministre. On pouvait craindre que sa vivacité un peu brusque n'eût dégénéré en dureté ; mais il a tant de franchise et de bonté dans le caractère qu'il a gagné promptement la confiance et l'affection des fauillots. D'ailleurs, comme il aime les jeunes gens, et qu'il se plaît au milieu d'eux, il remplissait ses fonctions avec un zèle infatigable, et autant par goût que par devoir. D'après nos conseils, il entreprit de établir le paix entre le proviseur et l'aumônerie, et il y parvint promptement, de sorte que sa présence au collège sembla le commencement d'une nouvelle ère, et M^r. Ubertin se fît à peu près d'une fois de l'heureuse acquisition qu'il avait faite.

Mais bientôt cette paix fut troublée. L'affection des élèves et des maîtres d'études pour le censor, la reconnaissance que lui témoignaient les parents, les rapports fréquents du censor avec les professeurs, qui trouvaient dans la fauille un accueil

toujours gracieux, l'intérêt même que je témoignais à un fonctionnaire qui me montrait si digne, finit néanmoins le proviseur en sentimen profond de jalouse, et son caractère devint plus sombre et son humeur plus tracassière que jamais. Les prévarications qui l'adressaient à un autre lui rappelaient des malices d'origine contre lui-même. lorsque M^r. Chabert remarqua ce malheureux penchant, il me affligea sincèrement, et plutôt par bonheur que par obstinance, il voulut, autant qu'il fut possible, les occasions de blesser la susceptibilité du proviseur. De mon côté je cherchais intitamment à faire entendre raison à ce dompteur: ses exigences furent poussées au point qu'il devint impossible au conservateur de s'y soumettre sans abdiquer toute dignité personnelle; et, malgré les injonctions réitérées de son chef, il refusa notamment de former sa porte aux amis qui venaient le visiter. Cette rupture eut lieu vers le commencement des vacances dernières. C'est depuis cette époque que la jalouse de M^r. Ubertin n'a plus gardé de mesure et qu'il a eu recours aux plus infâmes dénonciations.

Le 22 Septembre dernier, en réponse à un ordre de blâmer la conduite de M^r. Chabert, j'ai donné à M^r. le Ministre une explication confidentielle de ce qui se passait, et je le priaïs de permettre que je n'adressasse pas au conservateur des reproches immorâls. Je fis alors de nouvelles tentatives pour établir l'harmonie entre ces deux fonctionnaires. M^r. Chabert, d'un caractère docile et sans rancune, aurait tout oublié. Mais M^r. Ubertin a résisté à mes conseils: sa haine est devenue impitacable.

J'ai donc été bien doucereusement affecté, en voyant, sur une dénonciation nouvelle, M^r. le Ministre, sans tenir compte de mes observations précédentes, me réitérer, le 21 novembre, l'ordre d'accuser des reproches à M^r. Chabert. J'ai dû obéir cette fois; mais je l'ai fait à regret; et comme je n'ai pu dissimuler ma conviction, M^r. le Ministre, per l'un des derniers

